



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 27 février 2020

n° 034-20 C

Objet : RD - Attribution d'une subvention à l'association Les Valoristes dans le cadre du projet MatériO.TEC

- date de convocation le 21 février 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt-sept février à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 62

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel - Josette Rémy
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Pierre Garnier
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Michel André

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Aloïs Chassot à Sylvie Koska - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Pierre Duperier à Jean-Pierre Fressoz - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Jean-Marc Léoutre à Josette Rémy - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Pierre Ruffier - de Françoise Marchand à Henri Dupassieux

- conseillers excusés : 10

Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Suzanne Boucher - Jérôme Esquevin - Mustapha Hamadi - Luc Meunier - Marie Perrier - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 27 février 2020

délibération n° 034-20 C

objet **RD - Attribution d'une subvention à l'association Les Valoristes dans le cadre du projet MatériO.TEC**

Daniel Rochaix, vice-président chargé des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention, en lien avec Sylvie Koska, vice-présidente chargée de la concertation citoyenne, des relations avec les usagers et de l'économie sociale et solidaire, rappelle que Grand Chambéry a signé un Contrat d'objectifs déchets économie circulaire (CODEC) avec l'ADEME. Ce CODEC prévoit notamment des actions en faveur de l'émergence de projets d'économie circulaire.

Le projet de matériauuthèque (MatériO.TEC), en tant que création d'une filière de réemploi de matériaux du bâtiment issus de la déconstruction ou de surplus de chantier, est porté par un collectif mixte, composé d'acteurs de l'économie sociale et solidaire spécialisés dans le tri sélectif et la valorisation des déchets (Les Valoristes, Trialp), d'entreprises de l'économie « traditionnelle » (Kayak Architecture, Nantet, Inddigo...) et d'un centre de recherche (ENSAM). Son écosystème intègre également des contributeurs divers : des collectivités locales (Région, Grand Lac, Grand Chambéry, Cœur de Savoie), l'EPFL de la Savoie, des syndicats professionnels du BTP, des acteurs institutionnels (Ademe, chambres consulaires...).

Les matériaux collectés seront conduits sur une plateforme (à créer) de stockage et de reconditionnement des matériaux en vue de détourner des filières de recyclage et d'élimination, tout ce qui peut être réemployé ou reconditionné. Ils pourront ensuite être vendus à des professionnels du BTP ou des particuliers.

Ce projet, qui s'appuie sur les compétences, savoir-faire et expertises de tous les acteurs impliqués, répond à des enjeux sociétaux et environnementaux. A ce titre, il a fait partie des projets retenus dans la candidature de Grand Chambéry à la labellisation Territoire french impact. Cette labellisation, décernée au territoire de Grand Chambéry le 20 décembre dernier par l'Etat, reconnaît à l'agglomération son potentiel à fédérer les acteurs qui font de l'innovation sociale et environnementale un levier de transformation du territoire.

Afin de concrétiser le projet de matériauuthèque, le collectif a besoin de recruter un chef de projet. Dans le cadre d'une étude-action de 9 mois, il aura pour missions de travailler le modèle économique et l'organisation, de rechercher un lieu d'implantation..., puis de développer et gérer la matériauuthèque. Ce CDD de 9 mois serait financé par des subventions publiques (Grand Lac, Grand Chambéry et Cœur de Savoie) à raison de 7 000 euros par collectivité, et par Trialp, Les Valoristes et Kayak Architecture (7 000 euros chacun).

Le portage salarial et l'hébergement du chef de projet seront confiés à l'association Les Valoristes dont le statut associatif permet notamment le versement de subventions publiques. Un pacte entre financeurs publics et privés sera établi pour fixer les engagements mutuels.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de déchets ménagers et assimilés,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le versement d'une subvention de 7 000 euros à l'association Les Valoristes dans le cadre du portage du projet MateriO.Tec.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 034-20 C

Objet de l'acte : RD - Attribution d'une subvention à l'association Les Valoristes dans le cadre du projet MatériO.TEC

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 27 février 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200227-lmc1H23193H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23193H1

Date de transmission en Préfecture : 09 mars 2020

Date de réception en Préfecture : 09 mars 2020

Période d'affichage : du au